

AMÉLIORER LE SERVICE DU SECTEUR DES FINANCES

BENABDERRAHMANE PLAIDE POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA NUMÉRISATION

Page 3

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

**7 DÉCÈS ET 341
NOUVEAUX CAS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4417 | Lundi 3 janvier 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ANCIEN JOURNALISTE
DE L'APS

**IDDIR BELOUNIS
S'EST ÉTEINT À
L'ÂGE DE 78 ANS**

Page 16

CONSEIL DES MINISTRES

HARO SUR LA CORRUPTION

Page 3



RÉFORME DE L'ÉCOLE

**ENSEIGNER L'ANGLAIS
DÈS LE CYCLE
PRIMAIRE ?**

Page 5

LUTTE CONTRE LE BANDITISME

**PLUSIEURS
RÉSEAUX DÉMANTELÉS
À ALGER**

Page 16



8

mille comprimés de psychotropes saisis et un réseau démantelé à Alger.

34

morts déplorés en une semaine dans des accidents de la route.

784

opérations retenues au profit de 384 zones d'ombre à Médea,

Ahmed Zerkaoui remporte le 1^{er} prix au Salon des arts plastiques

Le jeune artiste Ahmed Zerkaoui, de la wilaya de Mascara, a remporté le premier prix de la 13^e édition du salon national des arts plastiques Abdelhalim- Hemch, qui s'est tenu à Tlemcen. La seconde et troisième place de ce concours sont revenues respectivement à Kholkhal Walid de Tlemcen et Châambi Djihad de Khenchela. Parallèlement à l'exposition à laquelle ont pris part plus d'une soixantaine d'artistes-peintres issus d'une vingtaine de wilayas du pays, les organisateurs de cette manifestation ont organisé un concours autour du thème "L'art et la vie", auquel ont participé une trentaine de jeunes artistes dont la majorité issus des différentes écoles des beaux-arts. Cette manifestation artistique qui a regroupé plusieurs artistes de renom a permis aux jeunes artistes de rencontrer leurs aînés afin de perfectionner leurs connaissances à l'occasion d'ateliers animés tout au long du salon par des enseignants des écoles des beaux-arts. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée à la maison de la culture de Tlemcen, suivie d'une soirée musicale animée par le chanteur Karim Boughazi.



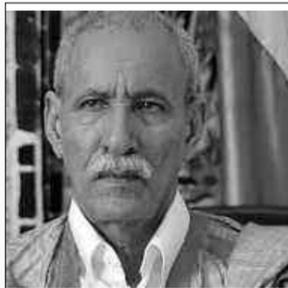
5^e édition du Festival de ski sur sable



Le festival de ski sur sable s'est ouvert jeudi dernier dans les dunes de la commune d'Aïn el-Beïda, dans la périphérie d'Ouargla. Placée sous le signe de "Tourisme de jeunes pour l'Algérie Nouvelle", cette manifestation sportive et culturelle a été marquée en ouverture par un défilé folklorique des équipes participantes. Le ski sur sable aura un grand impact sur la promotion du tourisme saharien et sur la valorisation des potentialités touristiques et culturelles de la région d'Ouargla. Inclus au titre des activités de l'année 2021, ce festival est sanctionné par une remise de prix d'encouragement et l'organisation de circuits au niveau de sites touristiques de la région au profit des participants. Organisée par le club de ski sur sable, avec le concours de l'Office communal du tourisme d'Aïn el-Beïda et en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports et le bureau local de l'Organisation nationale de la société civile et de la citoyenneté, cette compétition s'est déroulée sur les dunes de sable de Bouslah, atteignant les 80 mètres de haut.

Clôture du Festival national des jeunes talents de la chanson à Alger

La troisième édition du Festival national des jeunes talents de la chanson a pris fin, vendredi dernier à Alger, par une cérémonie de distinction des lauréats. La cérémonie de clôture de cette manifestation, qui a débuté vendredi, a été marquée par un concert de musique animé par une dizaine de jeunes artistes primés lors de ce Festival. Parmi les soixante (60) jeunes venus de 38 wilayas ayant participé aux éliminatoires, dix (10) candidats ont été retenus pour suivre un programme de formation de huit jours au sein de l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse (INFSCJ) de Tixeraine à Alger sous la supervision de spécialistes de musique et de la chanson. La chargée de l'Information et de la communication auprès de la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger, en l'occurrence l'organisateur de cet événement artistique a précisé que cette manifestation a pour objectif de mettre en contact les jeunes des différentes régions d'Algérie et de leur accorder la chance de s'exprimer et de promouvoir leurs talents.

D
I
X
I
T

BRAHIM GHALI

"L'Algérie soutient les causes justes et les peuples opprimés, avec à leur tête le peuple sahraoui".

Une banque distribue 130 millions de livres... par erreur

La filiale britannique de la banque Santander a distribué par erreur, le jour de Noël, 130 millions de livres en 75.000 paiements.

Ce sont des étrennes dont elle se serait bien passée.

Le 25 décembre, en raison d'un "problème technique", 75.000 paiements effectués par quelque 2.000 clients professionnels de la banque ont été dupliqués sur les comptes de leurs bénéficiaires.

Les virements ont été faits sur des comptes dans plusieurs autres banques britanniques, ce qui complique le recouvrement des fonds.

Un sexagénaire exige que son âge légal soit rajeuni de... 20 ans

La demande sérieuse d'un sexagénaire a surpris les magistrats d'un tribunal aux Pays-Bas.

L'homme veut que sa date de naissance passe de 1949 à 1969.

Ce célibataire, coach personnel spécialisé dans le développement de la conscience de soi, indique avoir essayé en vain de stopper son droit au minimum vieillesse. Le sexagénaire a estimé que sa demande était "tout à fait légitime...".

CONSEIL DES MINISTRES

Haro sur la corruption !



Plusieurs sujets ont été évoqués lors du premier Conseil des ministres, présidé par le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, pour cette année 2022.

Parmi les sujets traités lors de ce Conseil figure en bonne place la lutte contre la corruption mais aussi le droit syndical, les communes sans assemblée, la création de nouvelles lignes de transport et enfin les Jeux méditerranéens actuellement en préparation dans la ville d'Oran. Le Président Tebboune accorde une grande importance à

la lutte contre la corruption, et c'est pour cela qu'il appelle à adopter une panoplie de mesures. Il a également donné des directives concernant la gestion des communes où les élections locales n'ont pas pu aboutir à l'élection d'un représentant. Concernant la lutte contre la corruption, et dans le cadre de l'organisation de l'Autorité nationale suprême pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, sa composition et ses pouvoirs, le Président Tebboune a préconisé de "se concentrer sur le travail préventif pour lutter contre la corruption, en commençant par définir des conditions nouvelles et

précises dont la tâche sera de régir l'annonce des accords et des appels d'offres dans la presse", peut-on lire dans le communiqué de la présidence rendu public, hier dimanche. En deuxième lieu, le Président Tebboune a ordonné de "créer un nouvel organe dont la tâche sera d'enquêter sur les manifestations de la richesse chez les employés du secteur public". Ces "enquêtes ne feront pas d'exception", précise le même communiqué qui explique que "des mesures légales strictes vont être mises en place afin de lutter contre la corruption, conformément au principe - d'où avez-vous obtenu cela -".

AMÉLIORER LE SERVICE DU SECTEUR DES FINANCES

Benabderrahmane plaide pour l'accélération de la numérisation

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a plaidé dimanche pour l'accélération de la numérisation du secteur des Finances, notamment les administrations des impôts, des douanes et des domaines, pour améliorer le service public au profit des citoyens et des opérateurs économiques. Dans un message de vœux adressé aux cadres et personnels du secteur des Finances, à l'occasion du nouvel an 2022, M. Benabderrahmane a indiqué qu'"il attachait un intérêt particulier à l'accélération de la numérisation de tous les secteurs, notamment ceux des impôts, des douanes et des domaines, pour améliorer la qualité du service public dans le secteur des Finances au profit des citoyens et des opérateurs économiques". Le Premier ministre a en outre insisté sur "la poursuite du processus de réforme budgétaire, la rationalisation des dépenses

publiques, la transparence des finances publiques et la finalisation, dans les plus brefs délais, du système informatique de la gestion budgétaire". La réorganisation "de l'administration centrale du ministère des Finances, parachevée récemment, permettra d'accompagner les programmes de réforme lancés en accord avec les exigences du développement socio-économique et des progrès dans le domaine des nouvelles technologies numériques", a-t-il estimé, soulignant l'impératif de "consolider les acquis réalisés dans tous les domaines, à l'instar de la finalisation de la réforme du système fiscal". Dans ce cadre, le Premier ministre, ministre des Finances a rappelé que la réforme du régime fiscal vise à consolider la justice fiscale, à mettre en place des mécanismes et des outils d'incitation de l'investissement productif, à soutenir les entreprises économiques, à encourager la production nationale

et, partant, contribuer à l'amélioration du climat de l'investissement et des affaires. Évoquant la crise sanitaire, Benabderrahmane a appelé l'ensemble du personnel du secteur des Finances à "la vigilance continue et au respect des règles sanitaires, en vue de protéger tout un chacun et hâter la sortie de cette pandémie". Benabderrahmane a en outre exprimé sa profonde gratitude et sa haute estime pour les efforts déployés par les cadres et les employés du secteur, en vue de s'acquitter des missions qui leur sont confiées, en dépit des difficultés auxquelles ils sont confrontés. Sur le plan professionnel, le Premier ministre, ministre des Finances a formé le souhait de voir "tous les efforts consentis et qui se poursuivent et la détermination constante couronnés de plein succès et les fruits escomptés aboutir, en vue de poursuivre la relance dans notre cher pays".

R. N.

EX-DIRECTEUR DE LA
RÉSIDENTE D'ÉTAT "SAHEL"

Hamid Melzi condamné à 3 ans et demi de prison

La 6^e chambre près la cour d'Alger a condamné, le 2 janvier, l'ex-directeur de la résidence d'État du Sahel, Hamid Melzi à trois ans et demi de prison ferme dans l'affaire dans laquelle il est poursuivi avec d'autres accusés pour des chefs d'inculpation en lien avec la corruption. La même chambre a également confirmé les jugements rendus en première instance à l'encontre des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, également poursuivis dans cette affaire avec Mouloud, Ahmed et Salim Melzi. Le jugement rendu en première instance à l'encontre des deux accusés, Bekhouche Allache, ex-DG d'Air Algérie et Fouad Cheriet, ex-directeur de la Résidence El Mithak, a été annulé. L'ex-DG d'Algérie Télécom, Ahmed Choudar a été condamné à 1 an de prison avec sursis et à une amende de 200.000 DA.

La même peine a été prononcée à l'encontre de Walid Melzi. La même juridiction a également confirmé les jugements rendus en première instance à l'encontre des personnes morales (sociétés de Melzi et de ses fils), avec dédommagement du Trésor public avec 100 millions de dinars.

Le pôle économique et financier près le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné fin septembre passé, le principal accusé, Hamid Melzi, à 5 ans de prison ferme, assortis d'une amende de 8 millions de dinars.

Hamid Melzi est condamné à verser au Trésor public une amende de 20 millions de dinars à titre de dommages et intérêts avec le gel de tous ses comptes bancaires. Placé en détention provisoire depuis mai 2019, Hamid Melzi est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, notamment pour blanchiment d'argent, transfert de biens provenant de la criminalité, abus de fonctions pour l'acquisition d'indus privilégiés, incitation d'agents publics à exploiter leur influence outre la conclusion de contrats en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

SAMI AGLI, Pdt DE LA CAPC :

Mettre fin au "terrorisme bureaucratique"

Le patronat attend avec impatience la publication du nouveau code de l'investissement. "Nous avons hâte de découvrir son contenu", affirme, ce dimanche matin, Sami Agli, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), dans l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne. Il souhaite que "l'année 2022 soit réellement l'année de la rupture avec l'ancien modèle économique". "Comment venir investir en Algérie ? Comment sortir en vendant ses parts ? Comment transférer ses dividendes ? Comment amener du capital ? Ce code doit être une réponse claire à toutes ces questions", précise le président de la CAPC. Selon lui, plusieurs autres textes de loi méritent des mises à jour. "Dans l'assainissement du cadre réglementaire et juridique, le code du travail constitue un important chantier qui doit être lancé pour s'amarrer aux standards et aux défis actuels". Il cite l'exemple du télétravail qu'il faut, selon lui, "encadrer par la loi". Pour Sami Agli, "le digital est un tsunami et il faut être prêt à faire face à ce gros changement". Le président de la CAPC insiste également sur la nécessité de mettre un terme à ce qu'il qualifie de "terrorisme bureaucratique. La bureaucratie a des conséquences dramatiques sur le Trésor public et sur le développement économique du pays, ce que nous ne pouvons plus tolérer", s'indigne Sami Agli, qui appelle à appliquer "le contrôle a posteriori" et à instaurer un climat de confiance.

R. N.

SECTEUR DES FINANCES

Les priorités à concrétiser en 2022

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a dévoilé, dans un message adressé aux personnels, cadres et responsables de son secteur à l'occasion du Nouvel An, les priorités du secteur financier pour l'année 2022. Le premier responsable du secteur des Finances a insisté sur "la réorganisation de l'administration centrale du ministère des Finances, qui a été achevée dernièrement, et ce, conformément aux exigences du développement économique et social et développement des nouvelles technologies numériques". Benabderrahmane cite en premier lieu, "le parachèvement de la réforme du système fiscal à travers le renforcement de la justice fiscale et la mise en place des mécanismes et moyens pour stimuler l'investissement productif, soutenir les institutions économiques et encourager la production nationale". Il met également l'accent sur "la nécessité d'assurer la continuité du processus de réforme budgétaire et de veiller à faire valoir la transparence dans le domaine des finances publiques".

SALON RÉGIONAL
DES MICRO-ENTREPRISES**Participation de 80 entreprises financées par l'Anade**

Le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise a annoncé, dimanche, la participation de 80 micro-entreprises financées par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) à la première édition du Salon régional des micro-entreprises prévu du 4 au 6 janvier dans la wilaya de Djelfa.

Organisée sous le slogan "Pour une économie alternative", la première édition du Salon régional des micro-entreprises verra la participation de 80 micro-entreprises financées par l'Anade qui activent dans plusieurs domaines, à l'instar de l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière, la sous-traitance dans les pièces de rechange, l'industrie textile, le bâtiment et l'industrie pharmaceutique.

Prennent part à cette édition, organisée par l'Anade sous le patronage du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat et la supervision du wali de Djelfa, plus de 120 exposants représentant les wilayas de Blida, Tizi-Ouzou, Djelfa, M'sila, Boumerdès, Tipasa, Médéa et Alger.

R. N.

LOI DE FINANCES 2022

Exemption de l'impôt pour 3 catégories commerciales

Selon les dispositions de l'article 13 du code des impôts directs et taxes assimilées, 3 activités commerciales seront bénéficiaires d'une exemption à titre permanent de l'impôt sur le revenu global...

PAR RIAD EL HADI

La loi des finances, pour l'exercice de l'année 2022, est officiellement entrée en vigueur après sa publication au Journal officiel. Conformément aux dispositions de cette loi, 3 activités commerciales sont exonérées de l'impôt sur le revenu global.

En effet selon les dispositions de l'article 13 du code des impôts directs et taxes assimilées, plusieurs catégories de bénéficiaires sont exonérées de l'impôt sur le revenu global. 3 activités commerciales seront donc bénéficiaires d'une exemption à titre permanent, tandis que plusieurs autres activités le sont à titre temporaire.

Cela concerne les montants des recettes réalisées par les troupes théâtrales ; les revenus issus des activités portant sur le lait cru, destiné à la consommation en l'état et enfin les revenus issus des opérations d'exportation de biens et de services. Toujours selon le même article "le revenu exonéré est déterminé sur la base des chiffres d'affaires réalisés en devises". Selon la même source, le bénéfice "est subordonné à la présentation par le contribuable aux services fiscaux compétents, d'un document attestant du versement de ces recettes auprès d'une banque domiciliée en Algérie dans les conditions et



les délais fixés par la réglementation en vigueur".

Outre ces trois activités à caractère commercial, la nouvelle loi des finances exempte également le paiement de l'impôt sur le revenu global pour "les revenus réalisés par les entreprises relevant des associations de personnes à besoins spécifiques agréées ainsi que les structures qui en dépendent".

En outre, "les sommes perçues sous forme d'honoraires, cachets, droits d'auteurs et d'inventeurs au titre des œuvres littéraires, scientifiques, artistiques ou cinématographiques, par les artistes, auteurs, compositeurs et inventeurs, ayant leur domicile fiscal en Algérie, sont exonérées de l'impôt sur le revenu global".

Des exonérations à titre temporaire de l'impôt sur le revenu global, de 3 à 8 ans, sont également prévues dans la même loi. Il s'agit des activités éligi-

bles à l'aide de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat ou du Fonds national de soutien au microcrédit ou encore de la Caisse nationale d'assurance-chômage.

Ces exonérations sont prévues pour une période de 3 années, à compter de leur mise en exploitation. Or, "si les activités sont exercées dans une zone à promouvoir, la période d'exonération est portée à 6 années, et ce, à partir de la date de mise en exploitation", précise la même loi. Si ces activités sont implantées dans une zone du Sud bénéficiant de l'aide du Fonds de gestion des opérations d'investissements publics inscrites au titre du budget d'équipement de l'État et de développement des régions du Sud et des Hauts-Plateaux, la période d'exonération est portée à 10 années, à compter de la mise en exploitation.

R. E.

CODE DE L'INVESTISSEMENT

La "locomotive réelle" de la relance économique

PAR RACIM NIDAL

Le code de l'investissement, qui sera examiné en Conseil des ministres, doit être une "locomotive réelle" de la relance économique, a indiqué dimanche à Alger, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Sami Agli.

"Le code de l'investissement doit être une locomotive réelle de la relance économique, et à la fois, une réponse claire à la question de l'attractivité des IDE (investissements directs étrangers, Ndlr)", a déclaré M. Agli sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

Il a expliqué que ce projet de loi était "un chantier énorme et, en même

temps, très lourd en responsabilité", soulignant qu'il doit être "attractif à l'investissement local et international et non pas répulsif".

Estimant que 2022 s'annonce comme "l'année de la relance économique par excellence", le président du CAPC a tenu à préciser, à ce propos, qu'"on ne peut parler de relance sans parler d'abord du cadre réglementaire et législatif".

L'investissement "aujourd'hui doit être encadré avec un ancrage juridique clair, transparent et accessible à tous. Il faudrait, dans les faits, qu'on sorte maintenant avec ce code d'investissement qu'on attend avec impatience", a-t-il dit.

M. Agli a plaidé aussi pour les facilitations à l'investissement, ainsi que pour la pénalisation de la bureaucratie et de tous les actes de blocage de projets d'investissement.

Il a souligné l'importance du rétablissement de la confiance chez les porteurs de projets par des "actions concrètes" et des "décisions courageuses de rupture avec les anciennes pratiques aux conséquences désastreuses" sur le Trésor public et le développement économique national.

S'agissant de la réforme du système financier, Sami Agli a indiqué que c'est "un chantier urgent et prioritaire", estimant que la réforme bancaire est "la mère des réformes".

R. N.

VIOLATIONS À L'ENCONTRE DES ENFANTS

L'enfance subit l'ego des adultes



La violence à l'encontre des enfants a toujours été omniprésente, mais la situation pourrait sensiblement s'aggraver en cette période de crise sanitaire, obligeant plusieurs pays au confinement, la fermeture des établissements scolaires et la restriction des déplacements...

PAR IDIR AMMOUR

Chaque année, un enfant sur deux est victime d'actes de violence physique, sexuelle ou psychologique dans le monde, soit environ un milliard d'enfants, qui entraînent des traumatismes, des handicaps voire le décès, parce que les pays ne parviennent pas à appliquer les stratégies établies pour les protéger. Donc, les années se suivent et se ressemblent pour ces

innocents. En effet, la violence à l'encontre des enfants a toujours été omniprésente, et la situation pourrait maintenant sensiblement s'aggraver. Surtout en cette période de crise sanitaire, obligeant plusieurs pays au confinement, la fermeture des établissements scolaires et la restriction des déplacements. Beaucoup trop d'enfants ont dû rester avec les personnes qui les maltraitent et n'ont pas pu aller à l'école. Ce constat ressort d'un rapport déjà publié par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Unicef, l'Unesco et l'Organisation des Nations unies. Alors que les données pour 2021 ne sont pas encore disponibles, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), semble inquiet de la situation marquée par une série de violations graves à l'encontre de cette enfance dans des conflits récents ou de longue durée à travers le monde. Des milliers d'enfants ont payé un lourd tribut aux conflits

armés, aux violences intercommunautaires et à l'insécurité, selon l'agence onusienne. "Les années se suivent et les parties belligérantes continuent d'afficher le plus profond mépris pour les droits et le bien-être des enfants", a déclaré vendredi la directrice exécutive de l'Unicef, Henrietta Fore. En 2020, 26.425 violations graves contre les enfants ont été vérifiées par l'Onu. Les trois premiers mois de 2021 ont vu une légère diminution du nombre global de violations graves vérifiées, cependant, les cas vérifiés d'enlèvements et de violences sexuelles ont continué d'augmenter à des taux alarmants - de plus de 50 et 10 %, respectivement - par rapport au premier trimestre de l'année précédente. À cet effet, L'Unicef appelle toutes les parties belligérantes à s'engager à adopter des plans d'action formels et à prendre des mesures concrètes pour protéger les enfants.

I. A.

RÉFORME DE L'ÉCOLE

Enseigner l'anglais dès le cycle primaire ?

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le secteur de l'Éducation nationale se trouve, une fois encore, au cœur des attentes, et face au défi de répondre à la nécessité de réformer l'école.

C'est en réponse à une députée, Khaloua Tlibi, concernant l'enseignement de la langue anglaise dès le cycle primaire, que le ministre de l'Éducation, Abdelhakim Belabed, s'est montré pleinement d'accord avec cette démarche, sauf qu'il a souligné qu'elle nécessite que "les conditions nécessaires à sa réussite soient réunies".

Du point de vue de Belabed, la tutelle est loin d'être contre l'ensei-

gnement de l'anglais au primaire, une "démarche qui peut voir le jour à moyen ou long termes, si toutefois une feuille de route efficace est mise en place". La réussite d'un tel projet, estime le ministre, "dépend de la capacité de repenser le programme scolaire de cette langue". Le ministre de l'Éducation indique que pour que l'on "puisse enseigner l'anglais dès le primaire, il faut revoir les exigences qui la concerne au niveau du cycle secondaire (lycée), et ce, afin que le programme de cette langue au primaire y soit rattaché et ainsi adapté aux attentes des universités en termes de bagage linguistique".

Belabed a également souligné, l'im-

portance des "moyens didactiques". Il a assuré que la "réussite d'un projet aussi important dépend de la disponibilité des livres, de CD, mais surtout d'enseignants bien formés". Que les élèves "puissent jouir de la maîtrise de deux langues étrangères est une des indications de la loi sur l'enseignement", rappelle le ministre. Il est à rappeler que l'anglais est enseigné en Algérie à partir de la première année du cycle moyen. Toutefois, selon Belabed, "apprendre dès la petite enfance deux langues étrangères ouvre devant les élèves plusieurs portes vers de nouvelles connaissances et différentes cultures".

R. R.

REPRISE SCOLAIRE

Prudence et vigilance

La reprise scolaire a eu lieu le 2 janvier. Face à la recrudescence des cas de Covid-19 les pouvoirs publics ont entamé une campagne de sensibilisation et de prévention accompagnée d'un plan de vaccination afin de prévenir contre d'éventuelles contaminations dans les écoles.

Il faut rappeler, à cet effet, que 63 écoles ont été fermées durant l'année 2021. Les établissements scolaires sont les lieux privilégiés d'une contagion à large échelle. Le ministre de l'Éducation nationale a appelé hier les parents d'élèves à "la participation effective à la campagne de vaccination contre la troisième vague". Cette campagne, qui a démarré hier jusqu'au 13 de ce mois, est la seule alternative pour contrer les cas élevés de contagion parmi les élèves et le personnel enseignant. De son côté, l'Association nationale des parents d'élève a souligné "l'importance de la vigilance et du respect des protocoles de protection sanitaire" regrettant que "le laisser-aller et le relâchement dans des établissements scolaires peuvent être fatal". Pour mieux accompagner cette reprise des cours, l'Association des parents d'élève a souhaité que "les autres secteurs doivent s'impliquer dans la mise en place de la campagne de sensibilisation". Plaidant pour une vaccination à large échelle, le mouvement associatif, les syndicats et le ministère de l'Éducation misent sur la réussite de cette opération qui permettra de faire baisser la courbe. Sauf que la vaccination ne doit concerner que les adolescents entre 12 et 17 ans alors que celle des enfants de moins de 10 ans et qui sont scolarisés est à l'étude au sein du gouvernement. Le développement des variants dont l'Omicron est réputé être le plus rapide en expansion est un réel danger pour les enfants. Le département de l'Éducation a été alerté sur la présence suspecte de ce variant, même si les cas de contagion n'ont pas encore été signalés au moment de la reprise scolaire. Le professeur Kamel Sanhadji, président de l'agence nationale de la sécurité sanitaire a déclaré récemment que "les enfants peuvent être porteurs de virus même s'il n'y a pas d'impact sur eux". Il est donc indiqué que la vaccination des enfants reste l'unique voie, si toutefois le gouvernement donne son accord dans les jours qui suivent.

F. A.

ÉDUCATION NATIONALE

Vaccination des candidats au bac

Le chef de service réanimation au CHU Nafissa-Hamoud à Alger, le professeur Achouri Aiche a affirmé que la vaccination est devenue désormais une nécessité. Selon lui, son service a enregistré, durant le mois de décembre écoulé, plusieurs cas de décès de patients qui n'étaient pas vaccinés. Le membre du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de l'épidémie du coronavirus, le professeur Ryad Mahyaoui s'est exprimé sur la question de la vaccination des candidats à l'examen du Baccalauréat contre le Covid-19. Dans une déclaration à la chaîne TV Echorouk News, le professeur a toutefois affirmé que "le Comité scientifique ne forcera pas les candidats au Bac à se faire vacciner". D'ailleurs, il indique à ce propos que le Comité scientifique relevant du ministère de la Santé tranchera au cours de cette semaine sur la question de la vaccination des enfants de plus de 15 ans.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE MEDEA
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE KSAR EL BOUKHARI
Fax: (025) 53-12-84
STD: (025)53-20-03
Adresse: Rue Abdelkader Iounis,
Ksar El Boukhari 26300, MEDEA
Matricule Fiscale: 00072635900553815
N° article d'imposition: 2635001012111

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/2022

L'Etablissement Public Hospitalier de KSAR EL BOUKHARI lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la fourniture de produits alimentaires répartis comme suit:

Lot N° 01 : Viandes Rouges, Viandes Blanches, Œufs.

Lot N° 02 : Alimentation Générale.

Lot N° 03 : Fruits et légumes.

Lot N° 04 : Pain et gâteaux.

Seuls les entreprises spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'E.P.H de Ksar El Boukhari, rue Abdelkader Iounis, Ksar El Boukhari 26300, Wilaya de Médéa, contre le paiement des frais de tirage fixés à trois mille dinars (3.000,00), effectué auprès du trésorier communal de Ksar El Boukhari.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité décrites ci-après.

A) Dossier de Candidature : Le dossier de candidature contient:

— une déclaration de candidature ;

— Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :

* n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret ;

* n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;

* est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intertemporaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

* est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;

* a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;

* délient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

— une déclaration de probité ;

— les statuts pour les sociétés ;

— les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

— Attestation de bonne exécution

— Certificat d'existence (C n°20) en cours de validité

— tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

Capacités minimales demandées :

- Moyens humains : Au moins 01 travailleur (Liste nominatif et déclaration nominatif de la CNAS en cours de validité)

- Moyens de transport : Au moins un camion frigorifique est exigé pour le lot N°01 avec l'agrément sanitaire du Frigo (copie de la carte grise + contrat d'assurance en cours de validité). Ainsi que pour le lot N°02 un camion frigorifique est exigé pour les deux produits en l'occurrence (Le Yaourt et le lait pasteurisé en sachet) copie de la carte grise + contrat d'assurance en cours de validité.

- Moyens financiers : avoir réalisé un moyen de chiffre d'affaire d'au moins Un Million Cinq Cent Mille DA 1 500 000,00DA durant les trois dernières années (2018-2019-2020) pour le 01^{er} lot et un moyen de chiffre d'affaire d'au moins Cinq Cent Mille 500 000,00 DA pour le 02^{ème} et le 03^{ème} lot durant les trois dernières années (2018-2019-2020) un moyen de chiffre d'affaire d'au moins Deux Cent Mille DA 200 000,00DA durant les trois dernières années (2018-2019-2020) pour le 04^{ème} lot.

conformément à l'article 69 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 Portant réglementation de marchés publics et des délégations de service public. Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

B) Une offre technique, comprenant :

- Déclaration à souscrire remplie, signée, cachetée et datée.

- Mémoire technique et justificatif remplie, signée, cachetée et datée.

- Cahier des charges dûment renseignés, paraphés et signés et datés et revêtu de la mention « lu et accepté ».

C) L'Offre Financière : L'Offre Financière doit comprendre :

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint signée et datée;

- Le bordereau des prix unitaires remplie, signée, cachetée et datée.

- Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises remplie, signée, cachetée et datée.

Les Trois enveloppes ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes en mentionnant le lot voulu :

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2022

Ayant pour objet l'approvisionnement en Produits alimentaires.

« En mentionnant le lot voulu »

« A ne pas ouvrir »

que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Les offres techniques et financières et le dossier de candidature contenues chacune dans une enveloppe distincte.

La date limite de dépôt des offres est fixée à Dix (10) jours comme dernier délai à 14h00, à compter de la date de la première parution du présent avis. Les entreprises soumissionnaires peuvent assister à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour de dépôt des offres à 14h, au siège de l'établissement public hospitalier de Ksar El Boukhari.

Midi Libre n° 4417 - Lundi 3 janvier 2022 - Anep 2216 000 045

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

MISE EN DEMEURE N° 01

La société SARL SID MED, titulaire du marché N° 174 du 15/07/2021 visé par le CF sous le N° 1918/2021 en date du 15/09/2021 relatif à :

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX ET COLLECTIFS
AU PROFIT DE L'HOPITAL 60 LITS DE AIN MERANE
LOT 10 : EQUIPEMENT DE STERILISATION ET DE DECONTAMINATION

est mise en demeure pour la première fois sous huitaine à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux et BOMOP du présent avis de se présenter au siège de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Chlef pour signature de l'ODS (N°03) de reprise et entamer la livraison.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises conformément à la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 4417 - Lundi 3 janvier 2022 - Anep 2216 000 062

MIDI

QUOTIDIEN ALGERIEN DE L'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

ÉCONOMIE

Pages 8 - 9 et 10

RÉTABLISSEMENT DE LA CONFIANCE ET LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

Dépasser le statu quo suicidaire par une nouvelle gouvernance



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Algérie vise un décollage agricole rapide

RÉTABLISSEMENT DE LA CONFIANCE ET LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

Dépasser le statu quo suicidaire par une nouvelle gouvernance

Un homme politique qui n'insère pas ses actions au sein d'un cadre théorique cohérent aboutit par ses actions à des effets pervers qui peuvent se chiffrer en pertes pour la Nation en dizaines de milliards de dollars. Un théoricien qui élabore des schémas en dehors de la réalité aboutit aux mêmes effets négatifs d'où l'importance de synchroniser la théorie et la pratique.

PAR Dr *ABDERRAHMANE
MEBTOUL

C'est faute de comprendre l'essence du fonctionnement de la société comme le poids de la bureaucratie, de la sphère informelle, l'inflation et la cotation des monnaies, le faible taux de croissance, le chômage, le gel de projets, tel que souligné récemment par le président de la République, que l'on s'appesantit sur des mesures conjoncturelles. Ce qui explique qu'après plusieurs décennies d'indépendance politique, nous avons toujours une économie rentière (97/98 % des recettes en devises provenant des hydrocarbures avec les dérivés), influant sur le taux de croissance, de l'emploi, des réserves de change et de la cotation du dinar. C'est pourquoi il faut poser bien les problèmes qui renvoient à la nature de l'État et, donc, le futur rôle de l'État dans le développement économique et social, objet de cette présente contribution.

1.-Le patriotisme économique s'assimile-t-il au Tout-État ?

Il ne peut y avoir de développement et mobilisation des citoyens sans projet de société. Il n'y a pas de citoyens sans projet social et il n'y a pas de projet économique durable qui ne soit lié à un projet social. Il s'agit de restaurer à l'État sa vocation naturelle, le soumettre au principe d'efficacité conçu selon une démarche démocratique, la puissance publique dépendant trop des corporations rentières, ce qui conduit à un éparpillement et un accroissement des dépenses de l'État qui ne sont pas proportionnelles à leur efficacité. D'où l'urgence du renouveau du service public et l'optimisation de l'effet de la dépense publique en introduisant plus de rigueur budgétaire et renforcer les organismes de contrôle technique devant éviter le télescopage d'institutions éparses, fruit de compromis de forces politiques, devant dynamiser la Cour des comptes prévus dans la Constitution, alors que l'on installe d'autres institutions concurrentes. Mais le contrôle le plus efficace est le contrôle démocratique. Car le handicap majeur de toute société est l'intervention autoritaire, vision du passé, des pouvoirs publics, ce qui ne saurait signifier la fin du rôle de l'État stratégique en économie de marché en tant que régulateur et protecteur des plus démunis. Cette intervention, en cas de malaise social, cristallise le mécontente-

ment populaire sur le pouvoir d'État et aboutit à un affrontement direct entre la puissance publique et l'opinion sans qu'interfenne la moindre médiation. En fait, l'objectif stratégique est de redonner confiance à la population algérienne en instaurant un État de droit, basé du retour à la confiance passant par des actions concrètes de luttes contre la corruption, le favoritisme, le régionalisme, les relations de clientèles occultes qui ont remplacé les relations contractuelles transparentes, avec l'application de la règle de Peter qui fait que l'on gravite dans la hiérarchie en fonction de sa servitude et de son degré d'incompétence. Aussi, il s'agit de mettre en place des mécanismes nouveaux dans le domaine politique, économique et social afin de lier l'efficacité et la cohésion sociale, loin de tout populisme. Les réformes politiques, sociales et économiques indispensables pour s'adapter tant aux nouvelles mutations mondiales (les cyberattaques, les drones dans le domaine militaire) qu'aux mutations internes impliquent l'instauration de la démocratie économique qui est inséparable de la démocratie sociale et politique. Le cadre macro-économique relativement stabilisé est éphémère sans de profondes réformes. Ces réformes de structures par l'encouragement de tous les acteurs sociaux et économiques sans exclusive, devant intégrer la sphère informelle non par des mesures autoritaires bureaucratiques ne collant pas avec la réalité du terrain, mais par des mécanismes transparents afin de redonner confiance impliquent la refonte du système financier - douanier, fiscal - l'Administration et une nouvelle régulation sociale au profit des plus démunis. Comme il y a lieu de ne pas confondre restructuration industrielle qui n'est qu'un élément, de la restructuration globale de l'économie objectif stratégique des réformes. Or le bilan de ces dernières années est mitigé croyant que c'est en changeant en promulguant des codes d'investissement avec ce perpétuel changement de cadres juridiques (dans les pays développés n'existent pas de codes, laissant jouer les relations entreprises/banques et que tout choix d'un projet est dicté par le marché local et international), ou encore changer d'organisations que l'on résout les problèmes fondamentaux du pays, illusion de la mentalité bureaucratique.

Il faut tirer les leçons négatives du passé et s'inspirer des expériences internationales réussies. Pour cela la cohérence, la visibilité autour d'objectifs stratégiques précis datés dans le temps sous-tendu par une nouvelle organisation institutionnelle déburcratisée et décentralisés (pôles et éco-pôles régionaux), devant éviter ce dialogue lassant gouvernement / intellectuels organiques de services / organisations non représentatives rentières devant inclure les forces nouvelles acquises aux réformes. Ce sont les conditions pour mener à bien les réformes de fond, non des replâtrages conjoncturels, processus complexe, éminemment politique supposant un consensus de toutes les forces politiques, sociales et économiques, ce qui ne saurait signifier unanimité, mais combien déterminant pour l'avenir du pays. L'expérience de bon nombre de pays en transition vers l'économie de marché peut fournir des enseignements utiles pour atténuer le poids bureaucratique rentier dominant en Algérie. Car il est utile de signaler que les raisons du faible flux d'investissement étranger et du

privé national hors hydrocarbures pourtant indispensable pour renouer avec la croissance et donc d'atténuer les tensions sociales me semble être essentiellement imputable non pas à l'aspect sécuritaire qui s'est nettement amélioré, mais au système bureaucratique sclérosant, tant central que local, étouffant les énergies créatrices, ce qui explique les mauvais classements internationaux en termes d'attractivité pour l'Algérie malgré ses importantes potentialités. N'oublions jamais que dans la pratique des affaires n'existent pas de sentiments et que l'investisseur mû par la logique du profit n'investit pas durablement en Algérie mais dans des activités de court terme sachant qu'il sera payé grâce aux réserves de change. C'est que l'assainissement des entreprises publiques en Algérie a coûté au Trésor public selon le Premier ministre durant les trente dernières années environ 250 milliards de dollars et les réévaluations répétées durant la dernière décennie plus de 60 milliards de dollars. Cela montre que ce n'est pas dû essentiellement au capital-argent, étant entendu qu'en économie de marché concurrentielle le rôle de l'État régulateur est important largement influencé par l'internationalisation, devant tenir compte donc de cette dure réalité, malgré la crise mondiale, d'une économie de plus en plus globalisée. L'État doit favoriser la bonne gouvernance condition de l'efficacité économique pour une croissance durable reposant sur l'entreprise qu'elle soit publique ou privée dans une économie ouverte et son fondement le savoir tout en garantissant le principe d'équité. Aussi, je déplore en cette période d'incertitudes dues à la baisse du cours des hydrocarbures que l'on se focalise uniquement sur la rente alors que l'objectif essentiel est l'urgence d'une vision stratégique ainsi qu'un débat sérieux sur le futur rôle de l'État en Algérie, débat indispensable pour éclairer la future politique économique et sociale. C'est une des explications fondamentales du changement périodique du cadre juridique des investissements, du manque de cohérence et de visibilité, du fait de la neutralisation des rapports de forces, la politique gouvernementale se trouvant ballottée entre deux forces sociales antagoniques, la logique rentière épaulée par les tenants de l'import et de la sphère informelle malheureusement dominante et la logique entrepreneuriale minoritaire. Cela explique également que l'Algérie est dans cette interminable transition depuis 1986, ni économie de marché, ni économie administrée, expliquant les difficultés de la régulation, l'avancée des réformes étant inversement proportionnelle au cours du pétrole et du cours du dollar, les réformes depuis 1986 étant bloquées ou timidement faites avec incohérence lorsque le cours baisse. La question qui se pose est donc celle-là : pourquoi avec l'importance des entrées en devises plus de 1.000 milliards de dollars entre 2000/2020 avec des sorties de devises de plus de 950 milliards de dollars, l'Algérie a été incapable d'asseoir une économie productive dans le cadre des valeurs internationales ? Qu'en est-il de la structure des projets bloqués : taux d'intégration, balance devises, impact sur les importations et exportations afin de ne pas renouveler les erreurs du passé, et dans ce cas l'épuisement des réserves de change est inévitable à court terme ?

Aussi, le compromis des années 2022/2025 devra concilier l'impératif de productivité et la cohérence sociale, les principes d'une société ouverte et le devoir de solidarité, en un mot l'efficacité et l'équité. Il faut éviter toute ambiguïté. L'égalité n'est pas celle du modèle de 1963-2021 mais recouvre la nécessité d'une transformation de l'État-providence, de l'État-gestionnaire à l'État-régulateur, par la formulation d'un nouveau contrat social, renvoyant à la nécessaire refondation de l'État.



2.-Favoriser la croissance et la cohésion sociale au niveau d'une économie ouverte

Economie ouverte, la dure réalité, comme le montre l'actuelle crise mondiale ne signifie pas la fin du rôle de l'État régulateur car le marché a besoin d'être encadré. Aussi la nouvelle politique socio-économique algérienne devra reposer sur trois éléments fondamentaux complémentaires.

Premièrement, elle doit tenir compte de l'adaptation aux mutations mondiales irréversibles dont la transition numérique et énergétique. L'insertion harmonieuse dans le cadre de la division internationale du travail par le respect des différentes conventions que l'Algérie a ratifiées, doit correspondre aux avantages comparatifs du pays. Je pense fermement que l'Algérie ne dispose pas d'autres alternatives que l'adaptation à la mondialisation dont les espaces euro-méditerranéens, africains constituent son espace naturel. Prétendre que la mondialisation aliène le développement du pays et les libertés c'est ignorer une évidence : sans insertion dans l'économie mondiale, l'Algérie serait bien davantage ballottée par les vents des marchés avec le risque d'une marginalisation croissante. C'est que la nouvelle politique économique doit être marquée par l'adaptation à l'universalisation de l'économie de marché, le commerce international n'étant pas un jeu à sommes nulles. L'ouverture peut être douloureuse à court terme car elle impose des changements mais elle est bénéfique à moyen et long termes.

Deuxièmement, il y a lieu de garantir les grands équilibres macro-économiques par une monnaie stable, condition de l'attrait de tout investissement porteur à moyen terme et par la réduction des déficits publics. Ces deux conditions sont une condition nécessaire mais non suffisante, évitant la hausse des prix sur des structures de monopoles inchangées, l'économie de marché ne signifiant pas hausse des prix ce qui se passe actuellement, et donc aller vers les réformes institutionnelles et micro-éco-

miques qui accusent un retard important au sein d'un monde de plus en plus interdépendant.

Troisièmement, cela pose la problématique de l'État de droit par la réforme de l'État, de la justice, de l'école (la mère des réformes qui conditionne le tout), de l'économie (surtout le système financier figé, lieu de distribution de la rente) et favoriser un véritable marché du foncier. La compétition dans une économie globale fait que certains dépassent. Et l'introduction en lice de nombreux pays émergents, et surtout la Chine, dans le commerce mondial représente une vraie révolution, caractéristique de l'unification des conditions de production dont la valeur ajoutée augmente mais dont les distances entre la production et la consommation diminuent avec la révolution dans le domaine du transport et des télécommunications.

La libéralisation des mouvements de capitaux transgresse les frontières géographiques. Il y a lieu de revoir les concepts erronés de stratégie industrielle et d'imaginer une nouvelle politique de l'entreprise. Car à l'intérieur des entreprises se mettent en œuvre de nouveaux modes d'organisation éloignés du taylorisme, des grosses sociétés avec leurs lourdeurs bureaucratiques, fondés sur le raccourcissement des chaînes hiérarchiques, sur l'amélioration de la qualification, sur l'implication des personnes, sur la décentralisation interne et la gestion prévisionnelle des compétences.

Quatrièmement, la mutation nécessaire des services publics marchands. La conception passée sur une superposition forte entre secteur public, entreprise publique, monopole, activité limitée du territoire national doit faire place à l'efficacité de gestion, à la concurrence des services collectifs. Si certaines infrastructures peuvent continuer à être gérées par des monopoles, les services de transport, eau, électricité, téléphone vocal doivent être libéralisés. Ainsi la plupart des pays émergents sans compter les pays développés ont des services collectifs caractérisés par de très nombreux acteurs privés et publics, et puisque le commerce, l'agriculture et l'industrie sont presque totalement privatisés. Cependant, pour éviter les effets pervers du marché, l'action régulatrice de l'État est nécessaire pour assurer la cohésion sociale.

réflexion collective sur la justice au sens sociétal. L'universalité de la justice n'existant pas, elle dépend du moment daté et du mouvement historique. Une société dynamique en forte croissance offre des espoirs individuels plus grands en tolérant certaines inégalités qu'une société dont l'économie en stagnation où l'avenir est incertain. Paradoxalement, en dynamique, certaines inégalités à court terme profitent aux plus défavorisés à moyen terme si l'on respecte les droits fondamentaux, bien qu'il faille éviter une domination excessive de l'argent sur la vie sociale. Dans un tel contexte, il faut identifier les inégalités qui doivent être combattues (inefficaces et injustes) et trouver le niveau acceptable d'inégalités nécessaires pour assurer le dynamisme de l'économie. Il ne sera plus question de la simple égalité d'accès à des prestations banalisées mais l'équité par la discrimination positive privilégiant le renforcement des relations professionnelles, la relance des négociations collectives branche par branche grâce à de nouvelles méthodes de travail fondées sur l'innovation continue. Il s'agira de favoriser de nouvelles structures sociales dynamiques pour impulser le changement et impulser celles traditionnelles par définition plus conservatrices.

3.-Une politique économique au service de l'emploi créateur de valeur ajoutée

Ainsi, s'impose une nouvelle politique axée sur trois facteurs devant les mettre en cohérence, une nouvelle politique de l'emploi et des salaires liés à l'éducation, une nouvelle politique de la protection sociale et, enfin, une nouvelle politique fiscale qui est au cœur de l'équité, sont nécessaires.

Premièrement, en ce qui concerne l'emploi, la politique passée et actuelle est de préférer la distribution de revenus (salaires versés sans contreparties productives) à l'emploi, c'est-à-dire contribuant implicitement à favoriser le chômage. Aussi, il s'agit de modifier les pratiques collectives et réduire les à-coups sur l'emploi en accroissant la flexibilité des revenus et des temps de travail par une formation permanente pour permettre l'adaptation aux nouvelles techniques et organisations. Le rôle prioritaire pour l'emploi est d'introduire l'initiative économique de tout le monde et les capacités entrepreneuriales caractérisées par les prises de risques industriels et économiques. Devant éviter la vision matérialiste du passé, et prendre en compte l'immobilier créateur de valeur ajoutée croissante, la solution la plus sûre est de s'appuyer sur la qualification, la professionnalité des salariés allant de pair avec la spécialisation de l'économie. L'avenir est dans les gisements importants d'emplois sur les activités de services, des emplois de proximité ce qui implique le développement important dans les années à venir des services marchands rendus nécessaires par l'élévation du niveau de qualification. Pour cela une place importante doit être donnée à la négociation collective où l'État se confinera à son rôle en matière de minima de salaires et de grilles de classifications professionnelles et d'introduire des incitations comme celui d'abaisser les cotisations sur les bas salaires afin de diminuer les coûts relatifs des emplois non qualifiés. Cependant, en allégeant les charges, il faudra mesurer le prix de cet effort de redistribution par les actions ciblées de solidarité

nationale en évitant de décourager les activités économiques. D'une manière générale il y a urgence d'un système d'éducation évolutif s'adaptant à la nouvelle conjoncture internationale par des réformes depuis le primaire jusqu'au supérieur en passant par la formation professionnelle par une formation permanente afin d'éviter des diplômés chômeurs avec la baisse du niveau, et donc améliorer la qualité : c'est que la majorité des salariés ne bénéficie pas de formation professionnelle. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité qui s'est nettement détériorée, il est souhaitable de décentraliser de la gestion de l'éducation d'une manière globale afin de faire jouer la concurrence régionale et son adaptation aux besoins de la société, avec cinq à six grands pôles d'excellence et éviter ce mythe d'une université par wilaya.

Le deuxième axe est celui d'une nouvelle gestion de la sécurité sociale favorisant l'emploi et la cohésion sociale. Le financement de la protection sociale continue à être assis pour l'essentiel sur les cotisations sociales et absorber les gains de productivité au détriment de l'emploi et des salaires directs. Car force est de reconnaître qu'avec la baisse de la salarisation due à l'accroissement du chômage, cela pèse sur le compte de la sécurité sociale (environ 700 milliards de dinars fin 2021) et par la présence à la fois des dépenses de transfert et leur mode de financement, le déficit étant couvert par des prêts à moyen terme qui sont supportés par les générations futures. Aussi la pérennité du système risque d'être menacée à moyen terme et nécessite de profondes réformes structurelles. Le long retard dans le paiement des retraites les années passées et peut être futures, en cas de chute brutale des cours du pétrole et si la panne dans le développement persiste, doit nous faire réfléchir par des mesures pérennes et non conjoncturelles. D'une manière générale, la notion d'équité a changé et l'accès à l'emploi doit être une priorité car la protection sociale actuelle accroît le chômage. Donc ce n'est pas un changement d'assiette des prélèvements qui résoudra les problèmes mais dans la maîtrise de la dépense aussi bien la dépense globale que la dépense remboursée, car dans cette sphère spécifique, celui qui consomme n'est pas nécessairement celui qui finance, et cela n'est pas neutre pour l'activité productive. Aussi l'ensemble des dépenses de la sécurité sociale ne doit pas croître, en volume, plus vite que la croissance du produit intérieur brut (PIB). Cette rationalisation des dépenses ne saurait signifier une restriction aveugle afin de permettre de couvrir les besoins des plus démunis, supposant des enquêtes ciblées sur le terrain.

Troisièmement, la réforme fiscale constitue un défi stratégique pour la nouvelle politique socio-économique, étant un enjeu énorme de pouvoir, car touchant de puissants intérêts de rente ainsi que la concurrence fiscale comme le montre les différentes modifications des lois sur les hydrocarbures et les différents codes d'investissement en Algérie pour attirer les investisseurs. Dans un monde caractérisé par la libéralisation des mouvements de capitaux (le défi d'une fiscalité écologique spécifique), les barrières commerciales qui disparaissent, il est utopique d'isoler la réforme du système fiscal, sujet ô combien sensible, de la gouvernance globale devant concilier la concertation, l'efficacité écono-

mique et la nécessaire cohésion sociale. (Voir préface du professeur Abderrahmane Mebtoul à l'ouvrage de l'expert international Mustapha Bensahli, ancien cadre supérieur au ministère des Finances, *La réforme fiscale en Algérie* ouvrage à paraître OPU). Le système d'impôt est au cœur même de l'équité, mais l'impôt pouvant tuer l'impôt car il modifie l'allocation des ressources réalisées notamment l'offre de capital et de travail ainsi que la demande de biens et services. Un système fiscal efficace doit trouver le moyen de prélever des recettes en perturbant le moins possible les mécanismes qui conduisent à l'optimum économique et s'articuler autour des prélèvements faiblement progressifs sur des assiettes larges, ce qui n'altère pas nécessairement leur caractère redistributif, le niveau de l'impôt direct dans une société mesurant le degré d'adhésion de la population.

En conclusion, au XXI^e siècle, les batailles économiques de l'Algérie se remportent grâce à la bonne gouvernance et la valorisation du savoir (Préambule du Rapport sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul - transmis au Premier ministre, *Face à la mondialisation, bilan et axes de développement 2015/2025* -15 janvier 2013 (8 volumes-980 pages). Le pouvoir bureaucratique sclérosant a ainsi trois conséquences comme frein à l'épanouissement des énergies créatrices. Première conséquence, une centralisation pour régenter la vie politique, sociale et économique du pays. Deuxième conséquence, l'élimination de tout pouvoir rival au nom du pouvoir bureaucratique. Troisième conséquence, la bureaucratie bâtit au nom de l'État des plans dont l'efficacité sinon l'imagination se révèle bien faible, déconnectés des réalités sociales. En résumé, l'entrave principale au développement et d'une bonne gouvernance en Algérie provient de l'entropie qui a atteint un niveau inacceptable menaçant la sécurité nationale. Le défi majeur est de réfléchir aux voies et moyens nécessaires pour contrôler et réduire cette entropie à un niveau acceptable grâce à une planification stratégique, à l'instar des multinationales qui sont les plus grands planificateurs du monde. L'Algérie doit éviter l'image du Titanic où les personnes sur le bateau dansaient pendant que le bateau coulait. L'Algérie peut avec ses moyens matériels et surtout humains retrouver une croissance forte en changeant de politique économique, loin de la mentalité rentière, s'adaptant aux nouvelles mutations et ce grâce à un discours de vérité et une nouvelle communication des responsables, seule condition d'une mobilisation de la société afin de faire avancer positivement la société. Tout cela renvoie à l'urgence d'une gouvernance renouvelée impliquant la refonte de l'État. Et sans cette refonte au sein d'objectifs précis datés, toute décision, malgré ses bienfaits, se perdra dans les méandres de la bureaucratie centrale et locale que l'on doit combattre par la démocratisation des décisions politiques et économiques loin des injonctions administratives de peu d'impacts.

A. M. *Professeur des universités
expert international

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Algérie vise un décollage agricole rapide

Les participants au 1^{er} séminaire national sur "le décollage agricole comme alternative à l'économie rentière", ouvert à Biskra, ont affirmé que l'Algérie est "capable d'opérer ce décollage en une année".

Considérant que l'agriculture est un créneau économique stratégique et important pour le pays, des experts ont souligné la nécessité de promouvoir le décollage agricole pour assurer le développement durable, mais également la sécurité alimentaire et l'autosuffisance agricole. Il s'agit, donc, de garantir une production nationale optimale, tout en visant le rendement des terres agricoles et l'augmentation du taux de productivité. Les participants au 1^{er} séminaire national sur "le décollage agricole comme alternative à l'économie ren-

tière", ouvert à Biskra, ont affirmé que l'Algérie est "capable d'opérer ce décollage en une année".

A partir du moment où les terres agricoles sont fertiles, les agriculteurs disposent de moyens hydriques importants pour l'irrigation, et par voie de conséquence, atteindre des niveaux de performance appréciables.

Dans une communication intitulée : "Etat des lieux et perspectives de l'agriculture", Mounir Dekoumi de l'université de Ghardaïa a considéré qu'avec la disponibilité des ressources naturelles, la volonté des hautes autorités du pays de relancer tous les secteurs et la conjugaison des efforts, un véritable décollage de l'agriculture peut être opéré avec une amélioration des performances productrices dans un délai record.

Il a souligné, dans ce contexte, que la mise à la disposition de l'agriculteur de moyens tels que l'électricité et l'eau sont la base de ce développement.

De son côté, Tarek Bensalah, cadre à la Direction des services agricoles (DSA) de Biskra, a expliqué que la démarche de l'Etat pour assurer une alternative à l'économie rentière "exige une restructuration et une dynamique nouvelle et ce, à travers la conjugaison des efforts, en tirant avantage des divers mécanismes d'appui et en éliminant les entraves et les blocages, notamment administratifs".

Le directeur général adjoint de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) d'Alger, Rachid El Bouyahia, a relevé, quant à lui, que pour relever le défi du décollage agricole, il est impératif de tirer profit des recherches agronomiques et transmettre le savoir technologique aux agriculteurs.

Il a précisé à ce propos que l'Inra a lancé plusieurs projets de recherche pour trouver des solutions scientifiques à nombre de problèmes, dont les effets du climat et la salinité du sol sur les niveaux de production et

l'amélioration des modèles d'irrigation au goutte-à-goutte.

Le président de la commission agricole à l'Assemblée populaire nationale, Lahcène Abid, a affirmé, pour sa part, que l'Algérie recèle des richesses naturelles et une énergie juvénile capable de relancer l'agriculture, notamment l'agriculture saharienne y compris la culture de la betterave sucrière et du soja.

Il a aussi estimé que le climat du Sud, la fertilité du sol et le recours aux énergies propres sont des facteurs importants pour sortir de l'économie rentière et réaliser un véritable décollage grâce au travail des agriculteurs et à l'appui de l'Etat. Animé par des universitaires et cadres des instituts de recherche, le séminaire national de deux jours est organisé par la Tribune nationale des jeunes Algériens en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Confédération générale des entreprises algériennes.

R. E.

PISCICULTURE EN EAU DOUCE

Les jeunes veulent investir

La Chambre algérienne de la Pêche et de l'Aquaculture (Capa) a appelé, dans un communiqué, les jeunes souhaitant investir dans le domaine de la pisciculture en eau douce, à se rapprocher de ses services, répartis sur l'ensemble du territoire national, pour s'inscrire aux programmes d'accompagnement. "La Capa annonce l'ouverture des inscriptions au profit des jeunes souhaitant investir dans le domaine de l'élevage de poissons d'eau douce (tilapia rouge-tilapia) et ce, dans le cadre de la mise en place du groupe de travail mixte entre le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et le ministère délégué auprès du Premier

ministre chargé de la Micro-entreprise, représenté par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade)", note la même source. La Chambre appelle, dans ce sens, "l'ensemble des jeunes souhaitant investir dans ce créneau à se rapprocher des bureaux de la Capa, à travers le territoire national, afin de s'inscrire".

A noter que les responsables au niveau de la tutelle avaient mis en place, début novembre dernier, un plan visant à promouvoir la culture de consommation des poissons d'eau douce, en particulier le tilapia rouge. Le directeur central du développement

de l'aquaculture au ministère, Rachid Anane, a affirmé que ce plan passait essentiellement par la sensibilisation sur l'importance de ce poisson d'eau douce, réputé pour sa valeur nutritive tout aussi importante que les poissons marins, son goût et ses différents modes de cuisson.

De son côté, le directeur de la Chambre, Lyès Mesaitfa, avait fait savoir que la Capa disposait d'une base de données des producteurs de poissons et poissonniers et jouait le rôle d'intermédiaire pour assurer la disponibilité du tilapia rouge pour les consommateurs.

R. E.

IMPORTATIONS EN DÉCEMBRE

Une valeur de 33,8 milliards dollars à la première semaine

La facture des importations de l'Algérie s'est élevée à 33,8 milliards de dollars à la fin de la première semaine du mois de décembre, a fait savoir le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée au Palais du gouvernement, le Premier ministre a déclaré : "Nous avons réalisé des résultats financiers et économiques inattendus grâce aux efforts déployés."

"Nous avons réussi à réduire la facture des importations qui a atteint à la fin de la première semaine du mois de décembre 33,8 milliards dollars et ce,

en dépit des prévisions de certaines institutions internationales qui tablaient sur un montant de 50 milliards dollars", a assuré le Premier ministre.

"La facture d'importation atteignait durant les années passées plus de 64 milliards dollars, ce qui est une preuve de la corruption et du gaspillage qui prévalaient et qui se sont répercutés sur la balance commerciale et les réserves de change", a ajouté Benabderrahmane.

S'agissant des réserves de change, le Premier ministre a indiqué qu'"en dépit des défis de 2020, nous avons pu reconstituer cette réserve. Nous

sommes maintenant à un niveau très satisfaisant au regard de la situation économique mondiale fragile, notamment en 2020, une année marquée par une récession de l'économie mondiale qui a impacté l'Algérie".

"La situation financière et économique s'améliore d'une manière plus que positive" et ce, grâce aux mesures prises par l'Etat, a assuré le Premier ministre, relevant qu'il s'agit d'autant de facteurs communs qui nous ont permis de réaliser un excédent dans la balance commerciale de l'ordre de 1,4 milliard dollars au 30 novembre 2021.

R. E.

EXPO 2020 DUBAÏ

La semaine "Énergies du futur", occasion de promouvoir l'investissement en Algérie

La semaine "Énergies du futur", débutée mercredi dernier au pavillon algérien à l'Expo 2020 Dubaï (Émirats arabes unis), se veut une occasion pour promouvoir les opportunités d'investissement en Algérie dans le secteur de l'énergie, indique un communiqué du groupe Sonatrach, organisateur de l'événement.

Sonatrach tend, durant cette manifestation qui dure jusqu'au 3 janvier 2022, à faire connaître le potentiel du secteur et les opportunités d'investissement, notamment "après la promulgation de la nouvelle loi 19-13 relative aux hydrocarbures, considérée comme une véritable incitation au partenariat stratégique avec les compagnies énergétiques internationales", note la même source.

Cette exposition permet également de faire connaître les potentiels que possède l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et de l'investissement dans les énergies vertes comme point d'entrée pour booster le développement durable, précise le communiqué, relevant que la stratégie d'investissement de Sonatrach vise essentiellement à rechercher des partenariats de qualité et lancer des projets de développement à l'avenir dans tous les segments de la chaîne de valeur du groupe.

R. E.

EL-OUED, DIRECTION LOCALE DES SERVICES AGRICOLES

Opération d'exportation de 260 tonnes de Deglet-Nour



L'opération d'exportation s'inscrit dans le sillage des efforts déployés par le secteur de l'agriculture visant à placer et faire connaître le produit agricole local.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans la wilaya d'El-Oued, une opération d'exportation de 260 tonnes de dattes de variété deglet-nour a été lancée, mardi 21 décembre, et devrait être effectuée au niveau du port d'Alger, a annoncé la direction locale des services agricoles (DSA).

Ahmed Achour, directeur des services agricoles d'El Oued a fait savoir que

"l'opération est prévue tout au long de la semaine à travers l'acheminement de treize (13) containers en trois (3) expéditions à partir de l'unité Frigomédit de la commune de Trifaoui (15 kilomètres à l'est d'El-Oued), et ciblera trois (3) pays étrangers, à savoir le Bangladesh (6 containers), la Malaisie (5) et l'Espagne (2)". Ahmed Achour soulignera que l'initiative "s'insère dans le sillage des efforts déployés par le secteur et visant à placer le produit agricole local sur les marchés extérieurs, dans une démarche tendant à la fois à résorber les surplus de production, à booster l'économie nationale et à diversifier les ressources hors hydrocarbures".

L'exportation "constitue une impor-

tante option alternative sur laquelle mise le de l'agriculture pour encourager les jeunes à l'investissement agricole, générer des emplois et atteindre l'autosuffisance alimentaire", a affirmé M. Achour qui a, concernant le programme du premier semestre 2022, évoqué "l'exportation d'autres produits agricoles, notamment des primeurs de fruits et légumes, dont l'ail, l'oignon, le melon et les pastèques, en plus d'autres fruits et légumes de saison".

Les services agricoles ont déclaré que les exportations de dattes de la variété deglet-nour "se poursuivront jusqu'au premier trimestre de 2022, par le biais de l'unité Frigomédit".

B. M.

LAGHOUAT, PROGRAMME ANNUEL 2021 DES ACTIVITÉS DE LA JEUNESSE

Ouverture du Salon de la créativité féminine

Trente-trois wilayas sont représentées à la 7^e édition du Salon national de la créativité féminine, ouvert à Laghouat, dans le cadre du programme annuel 2021 des activités du secteur de la jeunesse.

Placée sous le signe de "Créatrices algériennes", cette manifestation de quatre jours valorise les innovations féminines dans divers domaines, à l'instar de la couture, l'art culinaire, la broderie, le dessin, la photographie, l'électronique, l'audiovisuel et la musique.

Intervenant à cette occasion, Nadir Berrahal, directeur central au ministère de la Jeunesse et des Sports, a indiqué que "l'organisation de ce type de manifestations et festivals vise à repérer de nouveaux talents et d'offrir

aux jeunes l'opportunité de développer leur potentiel et leurs capacités créatrices et de les faire découvrir au public". En donnant le coup d'envoi du Salon, le wali de Laghouat, Abdelkader Bradai, a souligné le rôle de la jeune fille et de la femme en général en tant qu'"élément essentiel dans la concrétisation du développement durable, dans le prolongement du rôle honorable qui a été le sien durant la Révolution".

Cette "manifestation constitue un cadre de rencontre et d'échanges d'expériences et de visions entre jeunes créatrices de différentes régions du pays", a estimé Widad Absa, participante venue de Sétif, ajoutant que sa "wilaya participe au concours de l'audiovisuel, de la déco-

ration sur céramique et de l'innovation scientifique".

Pour sa part, Marwa Hadj-Ali de la wilaya de Mascara est présente avec des produits de couture (vêtements traditionnels) à travers lesquels elle dit vouloir "préserver et valoriser un patrimoine authentique".

Selon le commissaire du Salon, Abdelhamid Badis Ben Tirèche, des "ateliers étaient prévus en marge du Salon et concernent la promotion numérique et classique des produits de l'artisanat traditionnel, en vue d'accompagner les jeunes créatrices dans l'écoulement de manière adéquate et rentable de leurs articles et leur permettre ainsi de perpétuer leurs activités".

APS

DJELFA

Maintenance de 2.400 km du réseau de gaz

2.400 kilomètres du réseau du gaz naturel ont bénéficié d'opérations de maintenance durant l'année en cours à Djelfa, a indiqué la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya.

Selon la chargée de la communication auprès de l'entreprise, Radia Bencherif, ces opérations de maintenance ont touché 2.423,7 kilomètres de conduites sur les 2.717 kilomètres du réseau de gaz ciblé, parallèlement à la réparation de 36 pannes causées par des atteintes contre le réseau de gaz, ayant affecté 1.006 clients dans différentes villes de la wilaya durant l'année en cours.

Au titre des efforts d'amélioration de la qualité du service en matière de raccordement au réseau de gaz, il a été également procédé, dans le cadre du programme de l'entreprise, à l'approvisionnement en gaz des deux zones résidentielles de Touazi et El-Hammam de Charef, à travers le raccordement, cette année, de 1.975 clients pour une enveloppe de plus de 96 millions de dinars.

Mme Bencherif a aussi fait part de la rénovation, dans le même cadre, de la totalité des réseaux en cuivre réalisés dans les villes de Djelfa et de Messaâd, signalant la poursuite en cours des travaux de renforcement de 6 km du réseau du gaz naturel dans la ville de Hassi-Bahbah, relatif à des conduites de 250 mm de diamètre.

Un projet doté d'une enveloppe de 31 millions de dinars, au moment où une opération similaire a été concrétisée dans la commune d'Aïn-Ouessara.

OUARGLA

Impératif de rationaliser l'utilisation

L'impérative utilisation rationnelle des ressources hydriques en régions sahariennes a été soulignée, mercredi 22 décembre à Ouargla, par le directeur général de l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire), Mohamed Dramchi.

S'exprimant lors de l'inauguration du nouveau siège de l'Agence du bassin hydrographique du Sahara (ABH-Sahara), en présence des autorités locales, M. Dramchi a affirmé qu'il appartenait de "rationaliser l'exploitation de l'abondante ressource en eau disponible dans les régions sahariennes et susceptible de satisfaire, pour de longues années, les besoins de la population et des activités de développement".

L'État "accorde un grand intérêt au développement de l'Agriculture en régions sahariennes, un objectif irréalisable sans de bonnes méthodes d'utilisation rationnelle de la ressource hydrique", a souligné M. Dramchi.

Occupant une surface de 3.326 m² au niveau de la zone des équipements publics à Ouargla, le nouveau siège de l'ABH-S, composé de trois étages, dispose notamment de 38 bureaux, une salle de conférence de 200 places et un parc-auto, selon sa fiche technique.

APS

DOULEURS INTERCOSTALES

Des causes multiples

Qu'elles durent quelques minutes ou quelques semaines, les douleurs intercostales se traduisent par des élancements au niveau de la cage thoracique qui suivent généralement le trajet d'une côte.

Une fois les causes organiques (infarctus du myocarde, pneumothorax ou problèmes digestifs) ou infectieuses (Covid-19, zona) écartées, les causes entraînant les douleurs intercostales sont très diverses et sont souvent liées à des problèmes neuromusculaires.

Le thorax assure un rôle dynamique pour s'ouvrir et permettre ainsi la respiration. Ainsi, l'espace intercostal contient des nerfs et des muscles qui peuvent être étirés, froissés, déchirés ou comprimés.

Douleurs d'origine nerveuse ou névralgies intercostales

Caractérisées par une augmentation d'intensité au cours du mouvement, de la toux ou de l'éternuement, les névralgies intercostales sont amplifiées par les mouvements thoraciques effectués au cours de la respiration (inspiration, expiration). La douleur est aiguë, elle part de la colonne verté-



brale et diffuse le long d'une côte.

L'inflammation des nerfs intercostaux qui prennent leur origine au niveau de la moelle épinière et cheminent entre deux côtes sous et sus-jacentes est responsable de ces symptômes. Blocage des structures osseuses, hernie discale d'origine vertébrale, entorse costale sont autant de facteurs responsables. De même, la grossesse en induisant l'augmentation de la taille du ventre entraîne une remontée du diaphragme qui diminue le volume thoracique. Les espaces intercostaux se réduisent provoquant ainsi une compression des nerfs rachidiens. Dans ces différents cas, repos, antalgiques voire anti-inflammatoires sont préconisés.

Douleurs intercostales liées au stress

Les douleurs intercostales peuvent s'avérer fréquentes au cours de crises d'angoisse aiguës ou juste dans un état d'anxiété. L'origine psychologique peut être facilement évoquée dans la mesure où un état anxieux engendre des tensions au niveau des muscles du dos. Quand la douleur se situe sur le côté gauche, ressentie comme des coups d'aiguille, des crampes ou des brûlures, le terme de précordialgie est employé. Si aucune cause organique n'est détectée, le traitement repose sur la suppression des excitants (café, alcool, cocaïne).

INFLAMMATION DES ARTICULATIONS

Conseils et aliments à privilégier

Les maladies inflammatoires des articulations sont particulièrement douloureuses et invalidantes, elles ont diverses origines et touchent toutes les tranches d'âge. Si la médecine conventionnelle et les médecines alternatives peuvent apporter des solutions efficaces, nous ne savons pas toujours qu'une alimentation adaptée contribue aussi à soulager l'inflammation des articulations. Nous vous proposons un tour d'horizon des bons gestes alimentaires et des aliments à privilégier.



riorent et des douleurs apparaissent.

***Réduire les sucres rapides**
Les sucres rapides, dont l'indice glycémique est supérieur à 70, sont rapidement assimilés par l'organisme et augmentent le taux de glucose dans le sang. Ils se retrouvent en grande quantité dans les sucreries, les gâteaux, les sodas, le pain... Or, les sucres rapides ont des effets acidifiants et favorisent la glycation. Cette réaction naturelle du corps provoque notamment la production de cytokines, des composés qui ampli-

fient la réaction inflammatoire et dégradent le cartilage des articulations.

- Limiter la consommation de laitages

Les produits laitiers sont connus pour leur haute teneur en calcium qui intervient dans la minéralisation des os et la solidité du squelette. Mais, consommés en trop grande quantité, les laitages peuvent aussi provoquer des douleurs articulaires. En cas d'intolérance ou lorsqu'il est mal digéré, le lactose peut générer des inflammations au niveau des articulations. C'est

pourquoi certains patients souffrant de douleurs articulaires ont perçu une amélioration de leurs symptômes après avoir réduit leur consommation de laitages.

Certains aliments peuvent être privilégiés. En effet, grâce à leur teneur en bonnes graisses, en antioxydants, en minéraux ou en vitamines, ils réduisent la réaction inflammatoire et protègent contre les douleurs rhumatismales.

***Les poissons gras**

***Les légumes et fruits riches en vitamine C**

***Les viandes maigres.**

Certaines épices sont de précieuses alliées pour soulager l'inflammation. C'est notamment le cas du gingembre ou du curcuma qui contiennent des substances anti-inflammatoires appelées curcumine et gingérols. Ces dernières agissent efficacement en inhibant les molécules responsables de l'inflammation. D'autres épices peuvent être consommées pour soulager les douleurs et améliorer le confort articulaire : poivre noir, curry, origan. **Agences**

INFUSION DE GINGEMBRE

Bienfaits d'un superaliment

Le gingembre ne se consomme pas seulement dans les plats. Son rhizome renferme une large palette de nutriments qui réduisent la fatigue, soulagent l'inflammation, améliorent la digestion, protègent et renforcent le système immunitaire... Le gingembre est un concentré de bienfaits, d'autant plus lorsqu'il est consommé en infusion.

Boire une infusion de gingembre est idéal pour prévenir ou soulager les digestions difficiles après un repas trop copieux. Si vous souffrez de troubles digestifs et de dyspepsies (ballonnements, brûlures d'estomac, reflux gastro-œsophagiens...), ce super aliment deviendra votre meilleur allié. En effet, le rhizome du gingembre contient des enzymes qui stimulent la vidange gastrique.

Vous souffrez régulièrement de nausées voire de vomissements ? Préparer et boire une infusion de gingembre peut vous aider à les soulager. En effet, la consommation de gingembre réduit la motilité gastro-duodénale c'est-à-dire les mouvements au niveau de l'estomac et du duodénum. Sa précédente action sur la vidange gastrique contribue elle aussi à diminuer la sensation de nausée. L'infusion de gingembre est donc toute indiquée en cas de nausées et/ou vomissements pendant la grossesse ou en cas de mal des transports.

Les infusions de gingembre sont intéressantes pour faire le plein d'énergie et démarrer la journée. Le rhizome de la plante contient des vitamines B, C et E ainsi que de nombreux minéraux et oligo-éléments qui contribuent à réduire la fatigue (magnésium, fer, potassium...). Il est également riche en gingérols, des actifs antioxydants qui sont responsables de son léger goût piquant. L'infusion de gingembre a donc une action 3-en-1 : elle éloigne la fatigue, booste l'organisme et le protège des radicaux libres pour rester en bonne santé.

Les infusions de gingembre sont très faciles à préparer. Le goût du gingembre s'associe bien avec de nombreux autres aliments (citron, miel, cannelle...) et réveillera vos papilles. En plus, en consommant cette boisson vous profiterez de tous les bienfaits du gingembre.

SYRIE

Le roi de Bahreïn nomme un ambassadeur à Damas

Le roi de Bahreïn, Hamad ben Isa al-Khalifa, a signé le décret 124/2021 portant nomination d'un nouvel ambassadeur du royaume à Damas, a annoncé jeudi 30 décembre la *Bahrain News Agency*.

Le média précise qu'il s'agit de Waheed Mubarak Sayyar, qui en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, dirigera les activités de la mission diplomatique bahreïnienne dans la République arabe syrienne. Ainsi, Damas pourrait bientôt accueillir un représentant bahreïnien après plus de 10 ans de vacance du poste.

En 2020, l'Oman a été le premier pays du Golfe à envoyer de nouveau un diplomate dans la capitale syrienne. Il y a 10 ans, sur fond de crise intérieure en Syrie, la Ligue arabe avait écarté de son sein la représentation du pays, et beaucoup d'États arabes avaient rapatrié leurs ambassadeurs de Damas.

Selon la chaîne de télévision *Al-Jazeera*, la nomination par Bahreïn d'un tel personnage à Damas "fait partie du changement diplomatique au Moyen-Orient alors qu'un nombre croissant de pays arabes renouent des liens avec le Président Bachar el-Assad".

Une thèse confirmée par la visite à Damas du chef de la diplomatie émiratie, Abdallah ben Zayed, le 9 novembre. Ainsi que par des déclarations de celui-ci en faveur d'une normalisation progressive des relations avec la Syrie.

De nombreux États comme l'Égypte, l'Irak, la Jordanie et le Liban expriment ouvertement leur souhait de commercer à nouveau avec la Syrie, en poussant au retour de Damas au sein de la Ligue arabe.

Parmi les facteurs qui empêchent ce retour, on peut citer la loi César, adoptée par Washington en juin 2020 pour isoler économiquement la Syrie, et la position anti-syrienne de Riyad comme de Doha.

Agences

CENTRAFRIQUE

Trois Casques bleus blessés dans l'explosion d'une mine



C'est la troisième fois que des Casques bleus de la Minusca sont victimes des engins explosifs en Centrafrique...

Trois Casques bleus tanzaniens ont en effet été blessés, dont l'un grièvement, jeudi lorsque leur véhicule a sauté sur un engin explosif près du village de Batouri Bole, dans la préfecture de la Mambéré-Kadéï (sud-ouest de la République centrafricaine), a indiqué la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca).

"Le militaire gravement atteint a été transporté à Bouar pour y être soigné avant son évacuation sur Bangui", ajoute la mission onusienne dans un communiqué.

"L'incident est survenu aux environs de 11 h alors que leur convoi venait de quitter la ville de Berbérati", situé à quelque 500 kilomètres de la capitale Bangui, "à destination des postes militaires temporaires de la Force (...) situées à une centaine de kilomètres", souligne la Minusca.

"C'est la troisième fois que des Casques bleus de la Minusca sont victimes des engins explosifs en

Centrafrique", selon la même source. Les mines ont été jusqu'alors très peu utilisées dans la zone touchée jeudi. Elles sont principalement disséminées dans le nord-ouest du pays par les rebelles du groupe 3R (Retour, Réclamation, Réhabilitation) - un des plus puissants groupes armés - qui en a enterré sur de nombreux axes stratégiques.

Depuis août, huit personnes, dont deux femmes et un enfant de cinq ans, ont été tuées à cause des mines dans cette région, selon la mission de l'Onu.

SOUDAN

Nouvelle mobilisation à Khartoum malgré la violente répression

Malgré la répression menée par l'armée, ils continuent de défendre la transition démocratique. Vendredi encore, les Soudanais étaient nombreux à descendre dans la rue pour protester contre le coup d'État militaire de fin octobre. Des pneus brûlés et des tas de pierres, ils ont barré les routes de Khartoum-Nord et de Bourri, un quartier populaire de l'est de la capitale. Toujours avec le même slogan : "Il est temps que les militaires retournent à la caserne." Pas de vio-

lences signalées cette fois, pas comme celles de jeudi, qui ont fait au moins cinq morts, selon un syndicat de médecins. Quatre manifestants ont été tués par balles à Omdourman, un quartier de Khartoum. Un cinquième a succombé aujourd'hui à ses blessures, après avoir été touché lui aussi par balles. Ces violences, mais aussi les attaques contre les médias - ont suscité l'indignation des Européens, mais aussi du secrétaire d'État américain Antony Blinken, qui s'est dit

"profondément troublé". Deux journalistes de la télévision saoudienne *Asharq* qui ont filmé la mobilisation de jeudi ont été relâchés ce vendredi après-midi.

De son côté, le pouvoir militaire affirme que ces manifestations ne mèneront à rien. Un conseiller du général Abdel Fattah al-Burhan a toutefois présenté sa démission, à cause, dit-il, de la violence contre les manifestants.

HONGKONG

Coup de grâce pour la liberté de la presse

Pas de trêve pour la censure, même à quelques semaines de l'ouverture des Jeux Olympiques de Pékin le 4 février. La police de Hongkong a arrêté mercredi sept personnes liées au site d'informations prodémocratie *Stand News*, provoquant sa fermeture.

Motif : "Complot pour publier des articles séditeux". Elle reproche au média de l'avoir accusée injustement de brutalité en réprimant des manifestations. Né en 2014 au terme de trois mois de manifestations prodémocratie lors de la "révolution des parapluies",

Stand News s'était imposé comme une référence sur le territoire. Pugnace, sérieux, il documentait de ses reportages à chaud les prises de bec entre manifestants et police. Mais il se savait en sursis. Après la fermeture du média indépendant local de référence

Apple Daily et l'arrestation de son mythique fondateur Jimmy Lai en juin dernier, le site ne publiait plus d'articles d'opinion. Sentant le vent du boulet, il refusait même les nouveaux abonnements et les publicités

Agences

CAN 2022 DE FOOTBALL

Algérie - Gambie annulé "unilatéralement par les Gambiens"

La rencontre Algérie-Gambie prévue samedi 1^{er} janvier à Doha, en préparation à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, "n'aura finalement pas lieu", avait indiqué la Fédération algérienne de football (Faf).

La partie gambienne a décidé de manière unilatérale et à quelques heures de ce match d'annuler cette rencontre sous prétexte que cette sélection enregistre l'absence d'un gardien de but", écrit la Faf sur son site internet.

La Fédération algérienne "déplote cette attitude qui fait preuve d'un grand manque de professionnalisme et de respect vis-à-vis des parties ayant tout mis en place pour la réussite de ce match de préparation, dans un pays frère qui, à travers la Fédération qatarie de football (QFA), n'a pas hésité à apporter toute l'aide et les facilitations nécessaires".

"Ces difficultés d'organiser un stage ainsi qu'un match de préparation ont été déjà évoquées par le sélectionneur national Djamel Belmadi lors de la conférence de presse qu'il a animée jeudi 30 décembre à Doha. Mais cela n'a pas empêché la sélection algérienne de faire appel à un gardien remplaçant, Abderrahmane Medjadel, pour suppléer aux absences de Raïs M'Bolhi et Mustapha Zeghba, et de réunir un minimum d'effectif pour disputer ce match", poursuit la même source. "De ce fait, la Fédération algérienne de football (FAF) fera valoir ses droits en ce qui concerne les frais engagés auprès des instances



concernées, tout comme elle entreprendra les démarches qui s'imposent pour dénoncer l'attitude désobligeante de la partie gambienne", conclut la FAF.

Les joueurs de Belmadi auront cependant à disputer le mercredi 5 janvier, toujours à Doha, leur match de préparation contre le Ghana, avant de rejoindre le lendemain Douala, au Cameroun.

Logée dans le groupe E, l'Algérie entamera la défense de son titre le mardi 11 janvier 2022, contre la Sierra Leone, au stade Japoma à Douala (14 h), avant de défier la Guinée équatoriale, le dimanche 16 janvier 2022 à Douala (20 h), puis la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier 2022, sur le même

stade (17 h). De son côté, la Fédération gambienne de football (GFF) a exprimé, dans un communiqué, son regret d'annuler les deux matches internationaux amicaux pré-Afcon avec l'Algérie et la Syrie, en raison de l'indisponibilité de 16 joueurs, représentant 57 % des 28 joueurs convoqués.

Selon la partie gambienne, le sélectionneur belge des Scorpions est actuellement privé des services de plusieurs joueurs pour diverses raisons. Il s'agit de Lamin Jallow, Bubacarr Jobe, Baboucarr Gaye, Omar Colley, Ebrima Sohna, Saïdy

Janko, Cheikh Sibi, Noah Sonko Sundberg, Yusupha Njie, Steve Trawally, Ebou Adams, Ibou Touray, Modou Jobé, Ablie Jallow, Modou Barrow, et Yusupha Bobb.

Les Scorpions sont actuellement en stage de 10 jours au Qatar pour préparer leur première apparition à la Coupe d'Afrique des Nations, qui débutera au Cameroun dans huit jours. La Gambie commencera sa campagne contre la Mauritanie le 12 janvier avant d'affronter le Mali quatre jours plus tard et de boucler sa campagne de groupes avec la Tunisie, championne 2004, le 20 janvier.

Après l'annulation du match Algérie-Gambie, les Verts passent à l'entraînement

La sélection algérienne de football, dont le match amical contre la Gambie a été annulé au tout dernier moment, a décidé de se rabattre sur une simple séance d'entraînement, samedi en fin d'après-midi, pour poursuivre sa préparation en vue de la Coupe d'Afrique des nations (Can-2021), devant débiter le 9 janvier courant au Cameroun, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football (Faf).

Cette joute amicale était prévue ce samedi à partir de 17 h au Qatar Stadium, mais la sélection gambienne a pris la décision unilatérale de

l'annuler, arguant de la défection d'un gardien de but parmi ses rangs. Ainsi, et pris de court au tout dernier moment, Les Verts n'ont pas eu d'autre choix que de remplacer ce match par une simple séance d'entraînement, au Complexe sportif d'Al Eglâ, a encore précisé la Faf dans un communiqué.

De son côté, la Fédération gambienne de football (GFF) a exprimé, dans un communiqué, son regret d'annuler les deux matches internationaux amicaux pré-Afcon avec l'Algérie et la Syrie, en raison de

l'indisponibilité de 16 joueurs, représentant 57 % des 28 joueurs convoqués.

Selon la partie gambienne, le sélectionneur belge des Scorpions est actuellement privé des services de plusieurs joueurs, pour diverses raisons. Il s'agit de Lamin Jallow, Bubacarr Jobe, Baboucarr Gaye, Omar Colley, Ebrima Sohna, Saïdy Janko, Cheikh Sibi, Noah Sonko Sundberg, Yusupha Njie, Steve Trawally, Ebou Adams, Ibou Touray, Modou Jobé, Ablie Jallow, Modou Barrow, et Yusupha Bobb.

CROSS-COUNTRY/CHALLENGE DES RUINES ROMAINES

Victoire de Mohamed Merbouhi et Riham Sennani

La 15^e édition du Challenge national de cross-country Les Ruines romaines, disputée samedi à Batna, a été remportée par Mohamed Merbouhi (sélection nationale militaire) chez les messieurs, et Riham Sennani (individuels /Alger) chez les dames.

Comme souvent, la sélection nationale militaire a outrageusement dominé cette compétition, en s'emparant des six premières places au classement général, car les cinq coureurs entrés derrière Merbouhi appartenaient également au CREPSM. Il s'agit d'Issam Zeghdane (2^e), Aymen Boulaïnine (3^e), Nacer Dhaou (4^e), Haroun Salhi (5^e) et Boualem Derradji (6^e), alors que chez les dames, le podium a été complété par Nawal Abbès, de l'AS Protection civile d'Alger (2^e), et

Nawal Zendaoui, sociétaire du MA Constantine (3^e).

Chez les U-20 (garçons), la victoire est revenue à Haïthem Chaouche (Khenchela), devant Walid Namous (Constantine), et Zoubir Mekehla (Tébessa), tandis que chez les filles de la même catégorie d'âge, c'est Lina Taleb, de Souk-Ahras, qui l'a emporté, devant Amira Hamdani (Bordj Bou-Arréridj) et Achwak Terki (Constantine).

Enfin, chez les juniors (garçons), la victoire est revenue à Bensaâd Abdel-Aly (Batna), devant Faïz Hamzaoui (Tébessa) et Idriss Takei-Eddine (Tébessa), alors que chez les filles de la même catégorie d'âge, c'est Rahma Boukathir (Bordj Bou-Arréridj) qui l'a emporté, devant Ikhlas Aïeb (M'sila) et Lina Idrissi (Souk-Ahras).

COYOTE GIRLS



21h05



Une jeune provinciale, séduisante et timorée, s'installe à New York dans l'espoir de faire carrière dans la chanson. Faute de propositions, elle devient serveuse sexy dans un bar branché.

WORLD WAR Z



21h05



Un virus dévastateur et d'origine inconnue balaye la planète. Des millions d'infectés sèment la mort et le chaos. Un employé des Nations Unies tente d'endiguer la pandémie...

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS



21h05



Fogg, Fix et Passepartout traversent les Rocheuses en diligence. Ils ont pour compagnon de voyage un marshal et son prisonnier. Une rencontre qui les conduit à prendre une décision difficile : faut-il prendre le temps de rendre justice au risque de perdre leur pari ?

JOYEUX NOËL & BONNE ANNÉE



21h05



En période de fêtes, la télévision met régulièrement les petits plats dans les grands pour accompagner les Français lors de ces soirées passées à la maison, souvent en famille. Chaque année, le petit écran fait pétiller les yeux des enfants et de leurs parents. Ce documentaire nous replonge dans plus de 60 ans d'archives, drôles, rares ou surprenantes, pour raconter les fêtes de Noël et du Nouvel An à la télévision. Emissions mythiques réunissant les plus grandes vedettes, spectacles exceptionnels pour petits et grands, chansons incontournables, publicités cultes ou extraits de films, tout est passé en revue.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LAISSEZ-PASSER



21h05



En 1942, l'assistant réalisateur Jean-Devaivre se fait engager par la Continental, firme toute-puissante contrôlée par l'occupant. En se jetant ainsi dans la gueule du loup, ce résistant communiste de la première heure jouit d'une couverture et d'un précieux laissez-passer. Jean-Devaivre mène alors de front son métier, au côté du cinéaste Maurice Tourneur, et son activité clandestine. De son côté, Jean Aurenche, co-scénariste brillant du célèbre « Hôtel du Nord », refuse de pactiser avec l'ennemi. Obstinément, ce dandy mondain résiste, par le verbe, à l'envahisseur, pourtant prêt à lui offrir des ponts d'or. Sans-le-sou, Aurenche vivote aux crochets de ses femmes, l'actrice Suzanne Raymond et Olga, une prostituée. Agacé par son arrogance, le puissant Greven, patron cinéphile de la Continental en quête d'auteurs, le menace pour le faire rentrer dans le rang...

JAZZ SUMMER TOUR 2021



21h05



Le Jazz Summer Tour propose de revivre sept festivals de jazz de l'été 2021 : le Saint-Omer Jazz Festival, Jazz à Porquerolles, Jazz à Juan, Paris Jazz Festival, Marseille Jazz des Cinq Continents, Jazz à Sète et le Millau Jazz Festival. Un moyen de retrouver certaines des performances de ces concerts, avec, parmi d'autres, Jean-Philippe Viret Trio, Marion Rampal et Pierre-François Blanchard ou Avishai Cohen.

KINGSMAN : SERVICES SECRETS



21h05



Entrer au service secret de sa Majesté n'était pas dans les plans d'Eggsy, ado en baggy et grosses baskets, sur la mauvaise pente. Jusqu'à ce que Harry Hart, un espion de Kingsman, agence de renseignements ultra-secrète, le rattrape par le col. Sûr, le gamin en a sous la semelle, mais réussira-t-il la série d'épreuves réservées aux jeunes recrues ?

SAM



21h00



Huit mois après sa démission, Sam n'a plus de travail, plus d'argent et se retrouve célibataire. Xavier, exaspéré par sa mollesse, la traîne de force à l'anniversaire d'Aurélié, installée depuis six mois à Saint-Paul Le Truchon, un village perdu au milieu de nulle part. L'odyssée est un véritable supplice pour Sam, qui déteste la campagne. A peine arrivée, elle n'a qu'une envie : tourner les talons et repartir. Mais le traquenard organisé par Xavier et Aurélié risque de bouleverser profondément ses plans...



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	06:28
Dohr	12:52
Asr	15:27
Maghreb	17:45
Icha	19:12

CÉLÉBRITÉS DE YENNAYER

UN RÉCEPTACLE RASSEMBLEUR DE L'UNITÉ ET DE LA COHÉSION NATIONALES

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a affirmé que "le but de la célébration de Yennayer, ce réceptacle rassembleur de notre unité nationale et de notre intelligence culturelle, est d'inculquer l'esprit du nationalisme et renforcer la cohésion du peuple algérien". Il s'exprimait lors d'une conférence de presse tenue dimanche au siège de la Télévision nationale, à l'occasion de laquelle il a présenté le programme des festivités officielles de Yennayer de l'année 2022, qui auront lieu du 9 au 12 janvier dans la wilaya de Tamanrasset. En plus de "l'amour de la terre et le respect de l'environnement" qu'il faut inculquer à la nouvelle génération, la célébration du Nouvel An amazigh se veut aussi pour le HCA, une opportunité pour "renforcer l'esprit de fierté de notre civilisation amazighe" et celui de la solidarité et de la fraternité qui caractérise le peuple algérien. L'organisation de la manifestation dans la wilaya de Tamanrasset, M. Assad a affirmé que ce choix a été fait également "pour contribuer en tant qu'institution officielle dans le renforcement du front interne, et confirmer l'attachement fort qui existe entre le peuple et son Armée". Quant au programme des festivités nationales de Yennayer sous le thème "Identité et rencontre", il a indiqué que l'ouverture de la manifestation sera marquée par une parade au centre-ville de Tamanrasset à 16 h, avec la participation de l'orchestre d'harmonie de la Garde



républicaine et la fanfare de la Protection civile. Plusieurs activités seront au programme, notamment un séminaire académique de "haut niveau" qui aura lieu le 10 janvier, et 8 conférences sur divers thèmes, ainsi que des ateliers de formation, un atelier dans les techniques de la photographie sera destiné pour jeunes de la région de Tamanrasset. Un autre atelier de formation, consacré à la promotion de la langue amazighe et son utilisation dans les recherches dans le domaine de la technologie et le numérique, sera destiné à une trentaine d'enseignants de la langue amazighe venant des wilayas de Tamanrasset, d'In-Guezam et d'In-Salah. A cela s'ajoutent des

activités cinématographiques, dont la projection de films, et des expositions de différents arts durant les quatre jours des festivités, ainsi que des ventes-dédicaces pour plusieurs auteurs d'expression amazighe. Les festivités de Yennayer prendront fin le 12 janvier, avec la remise du prix du président de la République de littérature et de langue amazighe, qui en est à sa 2^e édition, a affirmé M. Assad, soulignant, par là même, que "le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a beaucoup encouragé la promotion de l'enseignement de tamazight et ce prix va aider les auteurs dans les différentes variantes de tamazight".

PÉRIODE DE TRANSITION AU MALI

SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CEDEAO LE 9 JANVIER À ACCRA

La Communauté des États ouest-africains (Cedeao) tiendra le 9 janvier courant à Accra, capitale du Ghana, un sommet extraordinaire sur le Mali, a annoncé dimanche la Radio française internationale (RFI). La Cedeao "prend note d'un projet de chronogramme sur les élections transmis par la délégation malienne conduite par le ministre chargé des Affaires étrangères au Président ghanéen" Nana Akufo Addo, selon RFI. Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération inter-

nationale, Abdoulaye Diop a expliqué à la télévision d'État qu'il a présenté à Nana Akufo Addo une prolongation de cinq ans de la transition vue, selon lui, comme un "maximum". Jeudi dernier, les participants aux "Assises nationales de la refondation", tenues à Bamako, présentées comme la phase finale des consultations préalables à des élections et à un retour des civils au pouvoir au Mali, ont proposé de prolonger l'actuelle transition de "six mois à cinq ans". Le Mali a été le théâtre de

deux changements anticonstitutionnels en moins d'un an en août 2020 et mai 2021. Les militaires s'étaient engagés sous la pression de la Cedeao, médiatrice, et d'une partie de la communauté internationale, à remettre le pouvoir aux civils après des élections présidentielle et législatives programmées en février 2022. Mais les autorités ont finalement notifié à la Cedeao être dans l'incapacité de respecter le calendrier convenu.

MEILLEUR BUTEUR DES CITIZENS

Mahrez préserve son titre

Riyad Mahrez, la star de Manchester City, s'est encore illustré lors d'un match contre Arsenal, entrant dans le cadre de la 21^e journée de Premier League. Le club des Citizens s'est imposé par 2 deux buts contre 1 face à son adversaire. Cette victoire est due principalement à l'international algérien qui a permis, au cours de cette rencontre, aux Skyblues d'égaliser au score après avoir signé un magnifique but. Il s'agit en fait, d'un but marqué par Mahrez qui a fait trembler les filets d'Aaron Ramsdale lors de la 57^e minute du jeu, à la suite d'un penalty obtenu par son coéquipier Bernardo Silva. Riyad Mahrez comptabilise désormais 6 buts et 4 passes décisives en 16 rencontres disputées cette saison lors du championnat anglais. Avec un tel score, le Fennec algérien a pu préserver son titre de meilleur buteur de Manchester City cette saison. Après cette excellente performance, Mahrez va pouvoir rejoindre ses coéquipiers de l'équipe nationale.

VOLS INTERNATIONAUX ET INTÉRIEURS

Des perturbations annoncées par Air Algérie

De nombreux vols ont été annulés par plusieurs compagnies aériennes étrangères mais aussi par Air Algérie à l'intérieur et vers l'extérieur du pays. La compagnie aérienne nationale Air Algérie a en effet publié dimanche un communiqué informant sa clientèle de ces perturbations. "En raison d'une visibilité nulle due à des conditions météorologiques défavorables (brouillard épais) l'ensemble des vols d'Air Algérie sont touchés par des perturbations. Cette alerte demeure en vigueur jusqu'à amélioration des conditions climatiques" informe dans son communiqué la compagnie aérienne. Le brouillard demeure un élément perturbateur, souvent à l'origine d'annulations de vols pour des raisons de sécurité. Malheureusement, les compagnies aériennes, qui parfois parviennent à anticiper l'annulation, se voient contraintes, à la dernière minute, d'annuler leurs vols ou dans le meilleur des cas, les retarder de plusieurs heures pour avoir l'autorisation de décoller.

LUTTE CONTRE LE BANDITISME

Plusieurs réseaux démantelés à Alger

Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger ont démantelé plusieurs réseaux criminels qui ont sévi dans la soirée du 31 décembre, a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps de sécurité. Le dispositif sécuritaire mis en place par la Gendarmerie nationale pour sécuriser les célébrations du Nouvel An, à travers la mobilisation des unités opérationnelles fixes et mobiles, a permis "l'arrestation de 13 individus recherchés et la saisie de 8.934 unités de boissons alcoolisées, 3.678 comprimés psychotropes, 13 grammes de cocaïne, 19 grammes de kif traité, une moto, une voiture touristique et un montant de 132.480 DA", précise le communiqué de la Gendarmerie nationale. "Une fois l'enquête achevée, les individus arrêtés seront présentés devant les juridictions compétentes", a conclu le même communiqué.

ANCIEN JOURNALISTE DE L'APS

Iddir Belounis s'est éteint à l'âge de 78 ans

L'ancien journaliste de l'agence "Algérie presse service" (APS), Iddir Belounis, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche, à l'âge de 78 ans, a appris l'APS auprès de ses proches. Le défunt avait été admis à la retraite en janvier 2001 après un long parcours professionnel à l'APS. Feu Belounis a rejoint l'APS dans le début des années 80, avant de faire plusieurs bureaux régionaux de l'agence (Blida, Biskra et Relizane). La dépouille du défunt a été inhumée, hier dimanche, après la prière du dohr au cimetière d'El-Affroun. En cette douloureuse épreuve, le directeur général de l'APS, Samir Gaid, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Dieu le Tout-Puissant de lui accorder sa sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son vaste Paradis.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

7 décès et 341 nouveaux cas en 24 heures

Hier, 2 janvier 2022, le bilan journalier communiqué par le ministère de la Santé faisait état de 341 nouvelles contaminations au coronavirus en Algérie. Malheureusement le pays déplore, pour la même période, 7 nouveaux décès et 30 nouvelles admissions aux services de soins intensifs. Ces nouveaux chiffres font monter le bilan total des infections au coronavirus en Algérie à 219.159 cas depuis le début de la pandémie en mars 2020. Les décès quant à eux ont atteint 6.291.